Manuel de bonnes pratiques transférables pour susciter la parentalité positive et l'éducation non-violente

Expériences tirées dans 4 pays (Bénin, Cameroun, Ghana et Mali)

Projet « Renforcement de l'environnement protecteur de l'enfant par la parentalité positive et l'éducation à la non-violence »

Transfert d'approches éprouvées pour une parentalité positive et une éducation non-violente au Bénin, Cameroun, Ghana et Mali.

Septembre 2025

Mentions légales

Ce document est une initiative des partenaires ESGB (Bénin), CIPCRE (Cameroun), PAORP-VWC (Ghana), GRADEM (Mali) et Kinderrechte Afrika e. V. (KiRA, Allemagne). Il est publié en 2025 avec l'appui financier de la Coopération Allemande (BMZ) et de KiRA.

Maîtres d'œuvre du document

Espace Solidarité Globale Bénin (ESGB)
2 BP 425, Porto-Novo, Bénin
Téléphone : +229 01.97.87.48.83
E-Mail : sohoungo@yahoo.fr
Site web : https://esgbenin.org/

Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE)
B.P. 1256 Bafoussam - Cameroun
Téléphone : +237 6 94 02 14 74
E-Mail : cipcre_cameroun@cipcre.org
Site web : https://cipcre.org/qui-sommes-nous/cameroun/

Pan-African Organisation for Research and Protection from Violence for Women and Children (PAORP-VWC)
P O Box 2153 TL Tamale - Northern Region Ghana
Téléphone : 00233 543 305 470
E-Mail : paorp-vwc@gmail.com
Site web : https://panafrican-paorp.org/

Groupe Recherche Action pour les Droits de l'Enfant Mali (GRADEM)
Faladié Extension, Bamako - Mali
Téléphone : +223 20 21 73 00 82
E-Mail : gradem@gradem.org
Site web : https://gradem.org/

Kinderrechte Afrika e. V. (KiRA)
Schillerstraße 16, D-77933 Lahr, Allemagne
Téléphone : +49 7821 38855
E-Mail : info@kira-international.org
Site web : www.kira-international.org

Photos : ESGB, CIPCRE, PAORP-VWC et GRADEM

Mise en page et graphisme : ESGB, CIPCRE, PAORP-VWC, GRADEM et KiRA

Partenaires financiers :
Coopération allemande (Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung - BMZ) et Kinderrechte Afrika e. V. (KiRA)

Déclinaison de responsabilités
Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité des partenaires auteurs mentionnés ci-dessus et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de la Coopération allemande.

© 2025

Table des matières

Mentions légales 2

Table des matières 3

A. Pourquoi ce document ? 4

B. Bonnes Pratiques 6

1. Articles 6

a. Former de multiples acteurs à la parentalité positive et à l'éducation non-violente 7

b. Sensibiliser sur la parentalité positive et l'éducation non-violente 11

c. Permettre les échanges entre élèves et enseignants 16

2. Témoignages 18

3. Fiches techniques 24

a. Approche de travail avec les parents leaders (moniteurs de parentalité positive) 25

b. Approche de travail avec les membres d'OSC et les agents des SDE pour la promotion de la parentalité positive et une protection accrue des enfants 32

c. Approche de travail avec les élèves leaders en milieu scolaire 40

d. Approche de travail avec les leaders religieux et traditionnels en communauté 47

e. Approche de travail avec les médias 52

C. Conclusions 54

Annexes – Outils pratiques 55

Outil de suivi des émissions radiophoniques 56

Modèle de compte-rendu des réunions 57

A. Pourquoi ce document ?

En 2022, KiRA a initié avec ses partenaires en Afrique et un cofinancement de la Coopération allemande deux projets régionaux pour promouvoir le partage de bonnes pratiques entre ses partenaires africains. Dans un contexte marqué par des tensions sociales et des conflits, le projet **« Renforcement de l'Environnement Protecteur de l'Enfant par la Parentalité Positive et l'Education à la Non-violence »** (REPEPPEN) a permis le transfert entre ESGB au Bénin, CIPCRE au Cameroun, PAORP-VWC au Ghana et GRADEM au Mali d'approches pour équiper les familles, les écoles et les communautés avec des outils promouvant une parentalité positive et une éducation sans violence. Afin de renforcer les liens familiaux et sociaux et de créer des communautés harmonieuses et résilientes, de nombreuses activités de formation et de sensibilisation ont ainsi été menées sur une période de 36 mois parmi lesquelles le renforcement des compétences de vie courante des enfants pour qu'ils puissent jouer un rôle actif dans leur autoprotection contre les violences, et des espaces de dialogue ont été mis en place, notamment entre élèves et enseignants pour lutter ensemble contre les violences en milieu scolaire.

Ce document capitalise des approches éprouvées et transférables. Il repose sur une analyse approfondie des activités menées et des stratégies adoptées. En partageant ces connaissances, nous espérons non seulement valoriser les efforts déployés, mais aussi offrir des recommandations concrètes pour les futures initiatives en faveur de la parentalité positive et de l'éducation à la non-violence.

Ce document s'adresse aux acteurs de la société civile, aux acteurs étatiques, aux partenaires financiers, ainsi qu'à toute personne intéressée par les questions de promotion de la parentalité positive et de l'éducation non-violente. Il se veut un outil de réflexion et de partage pour encourager la réplication d'initiatives réussies et l'amélioration continue des pratiques. Il s'adresse aux personnes de tout genre malgré l'usage de la forme masculine dans les différentes sections de son contenu.

Nous sommes convaincus qu'ensemble, nous pouvons construire un avenir où chaque individu, indépendamment de son origine ou de sa condition sociale, trouve sa place et contribue à la prospérité collective. Nous vous invitons à parcourir ce document avec l'esprit ouvert et l'engagement de promouvoir des valeurs de paix, de respect et de solidarité au sein de nos communautés.

Ce travail est le fruit d'une synergie d'actions entre quatre organisations partenaires de l'Allemagne, du Bénin, du Cameroun, du Ghana et du Mali à savoir :

ESGB est une organisation non gouvernementale (ONG) béninoise à but non lucratif créée en mai 1998 dont le siège se trouve à Porto-Novo. Son but est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des enfants en situation difficile à travers la promotion des droits des enfants et l'éveil de conscience des parents et surtout des femmes. L'ESGB entend aussi réduire les contraintes limitant le développement de l'enfant dans la société.

CIPCRE-Cameroun est une ONG de droit camerounais créée en 1990. Le CIPCRE s'engage à œuvrer pour un monde où l'homme et la femme s'affirment comme acteurs de leur devenir dans un rapport sain à leur histoire et à leur environnement et s'épanouissent physiquement, moralement, socialement et spirituellement, conditions préalables à l'expression de leur dignité ; un monde où l'humanité s'organise en une société démocratique, juste, pacifique et respectueuse des droits de la personne, des principes de la bonne gouvernance et de l'équité

dans les rapports homme/femme. Le CIPCRE Cameroun a son siège à Bafoussam et intervient dans les régions Ouest, Nord-Ouest et Centrale du Cameroun.

PAORP-VWC est une ONG ghanéenne créée en mai 2008 et dont le siège se situe à Tamale. PAORP défend les droits fondamentaux des femmes et des enfants marginalisés. PAORP lutte à ce titre contre les pratiques culturelles néfastes auxquelles les femmes et les enfants font face au Ghana, en particulier s'agissant des mariages forcés et précoces.

GRADEM est une ONG malienne créée en 2010 et basée à Bamako. GRADEM travaille à l'amélioration du statut légal et des perspectives d'avenir des filles et à la modernisation de la juridiction juvénile. L'ONG intervient à ce titre à Bamako ainsi que dans les régions rurales du Mali en soutien aux aides ménagères exploitées, aux enfants de la rue, aux filles-mères en détresse et aux filles et femmes des villages sans perspectives d'avenir.

Kinderrechte Afrika e. V. (KiRA) est une ONG allemande qui s'engage depuis 1995 pour l'application durable des droits des enfants et des adolescents en Afrique. KiRA travaille avec des organisations partenaires indépendantes selon les principes posés par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CDE) et la Charte Africaine sur les Droits et le Bien-Etre de l'Enfant (CADBE).

B. Bonnes Pratiques

1. Articles

Les articles suivants attraient à la mise en œuvre d'une multitude d'activités au Bénin, au Cameroun, au Ghana et au Mali et mettent en lumière quelque uns des effets observés sur les participants et les communautés des zones du projet :

a) Les actions de formation à la parentalité positive et à l'éducation non-violente
b) Les actions de sensibilisation à la parentalité positive et à l'éducation non-violente
c) Les mini fora d'échange entre enseignants et élèves

a. Former de multiples acteurs à la parentalité positive et à l'éducation non-violente

L'ONG la passerelle outillent enseignants, parents et élèves (BENIN)

L'association Espace Solidarité Globale Bénin (ESGB), La Passerelle a organisé du lundi 20 au jeudi 23 février 2023, une série de séances de formation à l'attention des enseignant.es partenaires et des élèves bénéficiaires du projet régional REPEPPEN.

Mis en œuvre au Bénin dans quatre communes dans le département de l'Ouémé notamment Akpro-Missérété, Avrankou , Adjarra et Dangbo, ce projet s'étend sur une période de 36 mois, du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2026, et concerne quatre pays africains à savoir le Mali, le Cameroun, le Ghana et le Bénin. Avec pour objectif global que la parentalité positive et l'éducation à la non violence deviennent une réalité dans les familles et les écoles, le projet prévoit trois axes de travail : la parentalité positive, l'éducation à la non violence et la protection contre les violences basées sur genre. Au Bénin, il est mis en œuvre par l'association Espace global Bénin (ESGB), La Passerelle.

Pour cette première série de séances formation, l'équipe de l'ESGB a parcouru toutes les communes d'intervention où elle a formé enseignants, agents administratifs et élèves. Sept membres dont un parent et un agent administratif ont été sélectionnés dans chaque collège. Quant aux apprenants, ils étaient cinq désignés parmi les leaders. Les travaux ont eu pour cadre, le CEG1 de chaque commune. Une journée était consacrée à chaque commune. Il faut préciser que tout s'est déroulé en présence de Samuel HOUSSOU, Directeur exécutif de l'association ESGB. Les principaux formateurs étaient Maurice AGBOGBONON, psychologue et coordinateur du projet REPEPPEN et Charles AKAMBI ,andragogue et chargé des formations sur le projet.

Formation des élèves leaders de la commune d'Adjarra, au Bénin © ESGB

A l'issue de cette formation, les participants ont amélioré leurs connaissances sur les concepts de parentalité positive, d'éducation non violente et de VBG et les bases juridiques associées. L'autre acquis des participants au terme de cette formation est la maîtrise d'outils pédagogiques de promotion de la parentalité positive, d'éducation non violente et de VBG. Toute chose qui ne les a pas laissés indifférents.

Ils ont clairement exprimé leur joie d'avoir eu cette opportunité. "*La formation de ce jour est très pertinente et j'en veux pour preuve les riches échanges qui ont suivi. Que la grâce nous soit accordée d'être de bons relayeurs et que l'épanouissement des enfants et apprenants en découle*", a laissé entendre Sandrine DENONDE du CEG Danto. Pour Christian GBETO du CEG Vakon, cette formation a permis aux participants de se sentir non seulement grandis davantage mais aussi d'apprendre beaucoup de choses sur eux-mêmes. "*Tout le Bénin a besoin de ces communications pour mieux reconsidérer les choses. Félicitations à l'ONG la Passerelle*", a renchéri Blandine GUIDI HOUNKPATIN du CEG1 Dangbo.

Formation des enseignants des établissements partenaires sur les compétences de vie courante (CAMEROUN)

Dans le cadre du projet REPEPPEN, le CIPCRE Cameroun a animé ce 16 Mai 2023 un atelier de réflexion avec les responsables d'établissements scolaires partenaires sur les mécanismes de promotion des compétences de vie courante chez les élèves pour faire face aux violences.

Réunis dans la salle de actes de la mairie de Koutaba dans le département du Noun, les participants ont également pu renforcer leurs connaissances sur les compétences de vie courante reconnues, parmi lesquelles savoir prendre une décision, savoir gérer son stress, avoir de l'empathie, savoir communiquer efficacement, être habile dans les relations interpersonnelles. Après avoir pris conscience que ces compétences n'étaient pas suffisamment promues dans les programmes d'enseignement scolaire, les responsables desdits établissements, les responsables des activités péri et postscolaires et les surveillants généraux ont travaillé à trouver davantage de stratégies de promotion desdites compétences au sein de leurs établissements respectifs.

Groupe d'enseignants travaillant sur les moyens d'intégrer les compétences de vie courante dans les curricula, © CIPCRE

Promotion de la parentalité position et de l'éducation non violente : GRADEM renforce les capacités de 20 agents des services déconcentrés de l'Etat (MALI)

Le GRADEM a organisé, du 12 au 13 octobre 2023, un atelier de renforcement des capacités de 20 agents des services déconcentrés de l'Etat à Bamako sur la parentalité positive et l'éducation à la non-violence dans le cadre du projet REPEPPEN.

Au Mali, le GRADEM travaille depuis 2010 auprès des communautés villageoises pour la promotion des droits de l'enfant, particulièrement des filles. Dans les communes d'intervention, des études de maltraitance en 2016 et 2017 ont révélé que le châtiment corporel demeure une réalité dans les écoles, les familles ainsi que dans les communautés.

Lors des discussions en focus group menées en amont même du projet REPEPPEN et justifiant de sa nécessité, il est ressorti dans les réponses des participants à plus de 80% que la citation « *Qui aime bien, châtie bien* » est avancée pour justifier les actes de violence faits aux enfants. On se rend également compte que le changement de comportement pour une meilleure protection des droits des enfants reste insuffisant et doit être consolidé pour un ancrage solide dans les communautés rurales majoritairement analphabètes ou de nombreux parents restent encore réfractaires aux questions de la non-violence sur les enfants .

Il s'agit pour le GRADEM, à travers cet atelier, d'amener les agents des services déconcentrés de l'Etat à :

- Augmenter les occasions de promouvoir les bonnes pratiques de la bienveillance envers les enfants et de la parentalité positive dans les familles dans les communautés ;
- Outiller les participants à l'atelier en les informant sur le cadre légal et juridique soutenant la promotion des droits de l'enfant dans leurs familles et communautés ;
- Concevoir un plan d'action concret permettant d'envisager des opportunités de collaboration entre acteurs dans le traitement de thématiques pour promouvoir des bonnes pratiques de parentalité positive au sein des familles.

Renforcement de capacité des agents des services déconcentrés de l'Etat sur la parentalité positive et l'éducation non-violence, zone de Bamako, © GRADEM

« *Il a été constaté que la plupart des enfants vivent dans un environnement violent. Pour pouvoir palier à cette situation, le GRADEM a obtenu un financement pour un projet de 3 ans sur la parentalité positive et l'éducation non violente. Dans ce cadre et afin d'obtenir un véritable changement, il est nécessaire que l'ensemble des acteurs concernés soient formés sur la parentalité positive et l'éducation non violente. Les parents moniteurs ont ainsi été formés. Les organisations de la société civile ont également bénéficié de formations à Fana et à Ségou. Les services techniques déconcentrés de l'Etat de Ségou et Bamako (éducation, travail social, santé,*

police, juges, administration communale et élus) ont aussi vu leurs capacités renforcées dans le cadre de ce projet. Enfin les leaders traditionnels et religieux des communautés ont été formés. Il faut que toutes les couches sociales soient formées sur la parentalité positive et l'éducation non violente.», a indiqué Ayaba Ingrid Vosden, chargé du projet REPEPPEN.

Selon Housseini Oulogueme, agent de la direction nationale de promotion de l'enfant et de la famille, cet atelier est important pour les agents de l'état qui interviennent dans la protection de l'enfant au Mali. « *C'est d'une importance capitale pour nous parce que nous-mêmes nous nous occupons de l'éducation des enfants. Nous avons appris que la parentalité positive constitue l'ensemble des bonnes pratique éducatives exemptes de violence qu'elle soit physique ou émotionnelle. Nous avons également pu comprendre que différents types de parentalité existent, à savoir : le type démocrate, le type autoritaire, le type permissif et le type négligeant* », a-t-il expliqué.

Et d'ajouter : « Le *GRADEM est un partenaire avec lequel nous collaborons depuis longtemps et entendons poursuivre cette collaboration. La vision du GRADEM et celle propre à la direction nationale de promotion de l'enfant et de la famille sont identiques. Nous serons toujours aux cotés de GRADEM pour mener à bien des actions pour la protection de l'enfant* ».

Pour sa part, Fatoumata Diarra, de l'académie d'enseignement de la rive droite de Bamako, a salué l'initiative du GRADEM d'organiser cet atelier. « *C'est une très bonne initiative. Quand un parent sait qu'un enfant peut être éduqué sans violence, ce parent a beaucoup à gagner dans l'avenir et l'enfant sera traité de façon positive. La compréhension de l'enfant à l'école en sera facilitée. Cet enfant agira différemment à l'école, conduisant à ce que les enseignants aient moins de difficultés en classe. La parentalité positive doit engager tous les acteurs de l'environnement de l'enfant, qu'il s'agisse des parents à la maison, des éducateurs à l'école et bien d'autres* », a souligné Fatoumata Diarra.

Quant au sergent-chef Mory Togola de la brigade des mœurs, il a réitéré la disponibilité de son service à accompagner le GRADEM dans la promotion de la parentalité positive et de l'éducation non violente. « *Nous sommes à la disposition du GRADEM nuit et jour. Nous avons déjà beaucoup travaillé ensemble* », a-t-il fait savoir.

b. Sensibiliser sur la parentalité positive et l'éducation non-violente

Célébration de la journée de l'enfant africain, ESGB, 2023 (BENIN)

Avec pour objectif d'en finir avec la vulnérabilité des enfants africains, l'ESGB La Passerelle multiplie toujours des initiatives très innovantes et elle en a encore donné la preuve ce vendredi dans l'arrondissement de Sado avec l'appui financier et technique de l'association allemande KiRA consacrée à la promotion et protection des droits des enfants. A l'occasion de la journée de l'enfant africain, l'organisation a mobilisé les enfants de la commune d'Avrankou qui, après une grande caravane ayant fait le tour de l'arrondissement de Sado, ont été réunis dans la salle de conférence dudit arrondissement où différentes communications ont été faites pour non seulement sensibiliser les enfants, mais exhorter également les parents à donner le meilleur d'eux-mêmes afin de garantir à tous les enfants le respect de leurs droits. Au moyen de pancartes et de banderoles portant des messages très forts, ces enfants se sont par ailleurs rendus chez le Chef d'Arrondissement de Sado Valère Kotonou afin d'y présenter leurs doléances au maire de la commune d'Avrankou.

Entre autres, ces enfants invitent le maire à renforcer la sensibilisation contre le châtiment corporel dans les écoles de la commune d'Avrankou et exige l'application *in extenso* du Code de l'enfant en vigueur au Bénin dans les écoles comme dans les ménages. Valère Kotonou en recevant le message a rassuré les enfants qu'il transmettra fidèlement leur message à qui de droit sans oublier de remercier l'ensemble des acteurs qui œuvrent pour la protection de l'enfant dans la commune. Il faut noter que tout cela s'inscrit dans la mise en œuvre du projet REPEPPEN que pilote l'ONG la Passerelle. Le coordonnateur du projet Maurice Agbogbonon tout comme la Cheffe du Centre de Promotion Sociale d'Avrankou Romaine Ganhou ont profité de l'occasion pour montrer aux enfants qu'en sus de leurs droits, ils ont également des devoirs à respecter. L'activité a également connu la présence des agents de la police Républicaine du commissariat spécial de Sado, des responsables de GRABE-BENIN ONG, de l'ONG Nouvelle Ambition, des parents d'élèves et bien d'autres. Ce fut une véritable occasion pour les enfants d'exprimer leurs attentes vis-à-vis des parents et des autorités et on ne peut que souhaiter bon vent à l'ESGB La Passerelle.

Remise du texte de plaidoyer par les enfants leaders au représentant du Maire lors de la célébration de la JEA, © ESGB

Les étudiants entreprennent un défilé pour sensibiliser sur la parentalité positive (GHANA)

En Mai 2023, dans la municipalité de Gushegu au Ghana, dans le cadre du projet REPEPPEN auquel participe l'organisation ghanéenne PAORP-VWC, 360 étudiants de trois écoles ont entrepris un défilé de rue de deux heures pour sensibiliser la population sur la manière d'améliorer les compétences des jeunes de la région. Les écoles participantes étaient le Gushegu Senior High School, le Gushegu E/A Junior High School (JHS) et le Gushegu Girls Model JHS.

Le char de rue est parti de l'école primaire M/A de Gushegu en passant par l'ancien marché aux bestiaux, le magasin d'Alhaji Aminu, la place du marché et s'est terminé à l'Assemblée municipale de Gushegu où ils ont présenté une pétition au président Nana Addo Dankwa Akufo-Addo par l'intermédiaire du chef de l'exécutif municipal de Gushegu.

Défilé dans les rues pour sensibiliser les enfants à leurs droits, © PAORP-VWC

La pétition, lue par Mlle Abdulai Rashida, élève de troisième année du Gushegu SHS, a appelé le gouvernement à faciliter et à garantir un environnement durable et pacifique, à fournir une sécurité et une protection adéquates à tous les enfants grâce à une parentalité positive et à une éducation non violente.

Elle a déclaré que même si le Ghana était signataire de nombreux protocoles et conventions parmi lesquels la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, la Constitution de 1992, la Charte africaine des droits des peuples, les conventions de l'OIT, la plupart des enfants vivaient encore dans la peur et étaient confrontés à de nombreuses violations de leurs droits au Ghana.

Mlle Abdulai Rashida a ajouté que le taux de criminalité augmentait et que les traitements inhumains infligés aux enfants innocents dans le système éducatif persistaient, ajoutant que de nombreuses pratiques néfastes dont le viol, l'enlèvement d'enfants, le trafic d'enfants, la prostitution des enfants, le travail des enfants et les mariages précoces persistaient.

Pour finir elle a mentionné les taux d'abandon scolaire, en particulier chez les filles précisant que le refus de leur garantir une sécurité et une protection adéquates dans les écoles participait aux causes prévalant à la baisse du niveau d'éducation dans la région.

M. Yaja Robert Dawuni, directeur général de la municipalité de Gushegu, qui a reçu la pétition, a conseillé aux étudiants d'être obéissants et respectueux envers les enseignants et les parents. Il

a par ailleurs rappelé qu'il était de la responsabilité des parties prenantes et des parents de fournir aux enfants une protection efficace leur permettant de grandir sereinement et de devenir autant d'adultes responsables. Il a enfin appelé ces derniers à assurer un avenir radieux à l'enfant.

Melanie Zofoa, responsable chez PAORP-VWC du projet REPEPPEN s'agissant des districts de Gushegu, Zabzugu et de Tatale, a à ce titre rappelé aux parents qu'en plus de nourrir l'enfant, ils leur incombent de réagir aux autres besoins de ce dernier et de le soutenir sur tous les plans pour garantir son avenir.

Sensibilisation sur la parentalité positive et l'éducation non violente à Tenindougou : GRADEM et KABU-WOLO font front commun (MALI)

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé « Renforcement du transfert de compétence et de connaissance entre les Organisations de la société civile pour un meilleur accès des enfants à leurs droits fondamentaux en milieu rural défavorisé au Mali » et du projet REPEPPEN, l'association KABU-WOLO et le GRADEM, ont organisé, le 16 décembre 2023, une journée de sensibilisation et de plaidoyer communale sur la parentalité positive et l'éducation non violente avec les groupements d'enfants des écoles de Banankabougou, Falako, Nalla 1, Badiguinitou et N'tossouma, dans la commune de Tenindougou.

Lors de son intervention, le directeur exécutif du GRADEM, Antoine Akplogan a fait savoir que l'objectif de cette journée est d'inciter les autorités administratives, politiques et coutumières à prendre des mesures pour prévenir et lutter contre l'éducation violente afin d'instaurer la parentalité positive dans les familles, dans les écoles et dans les communautés pour une meilleure promotion des droits de l'enfant dans la commune de Tenindougou. « A travers cette journée, nous voulons amener les autorités scolaires, communales, les chefs de villages et les membres des coopératifs à s'investir dans l'éducation non violente et la parentalité positive », a-t-il indiqué.

Remise de présents au groupement d'enfants par la présidente du bureau régional de la Coalition malienne pour les Droits de l'Enfant, région de Dioila, © GRADEM

Le directeur du Centre d'animation pédagogique (CAP) de Fana, Boubacar Aly a salué l'initiative du GRADEM et de ses partenaires de promouvoir la parentalité positive et l'éducation non violente au Mali à travers cette journée de sensibilisation et de plaidoyer. « *Je salue cette initiative du GRADEM ainsi que toutes les personnes de bonne volonté qui aident de près ou de loin le*

GRADEM et ses partenaires dans cette noble cause », a-t-il affirmé avant d'ajouter : « *Ce qui m'a le plus marqué, c'est que les enfants qui font ces plaidoyers, connaissent très bien les problèmes de leur communauté et je prie le bon Dieu pour qu'il nous donne la force de continuer à nous battre pour la cause des enfants* ».

Quant au maire de Tenindougou, Fassoum Doumbia, il a souligné l'importance de cette journée de sensibilisation et de plaidoyer dans la prise de conscience des acteurs de l'éducation sur la parentalité positive et l'éducation non violente. « *C'est une journée qui a suscité l'éveil des consciences. J'invite tous les acteurs de l'éducation à écouter ces plaidoyers afin d'aider ces enfants dans l'atteinte d'objectifs communs* », a déclaré le maire de Ténindougou.

Cette journée a été marquée par des messages de sensibilisation et de plaidoyer des enfants à l'endroit des parents, des élus locaux et des acteurs des droits de l'enfant pour l'instauration de l'éducation non violente et de la parentalité positive dans les familles et plus loin encore. Les enfants ont ainsi exprimé les difficultés qui entravent leur épanouissement dans les familles, les communautés et à l'école. Ils ont également adressé un message de plaidoyer aux autorités communales, coutumières et scolaires, ainsi qu'aux groupements coopératifs afin que leurs préoccupations fondamentales puissent être considérées comme une priorité pour une meilleure protection de leurs droits.

Fana: GRADEM aux côtés des élèves dans leur plaidoyer pour la fin des violences basées sur le genre

Action de sensibilisation par les élèves sur la discipline positive et la lutte contre les VBG à Fana, région de Dioila, © GRADEM

Dans le cadre du projet REPEPPEN, le 7 juin 2024 à Fana, le GRADEM a, en partenariat avec la mairie de la commune de Fana, le Centre d'animation pédagogique (CAP) de Fana, le service local de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille (SLPFEF) et des groupements d'enfants, organisé, une édition dénommée « Challenge Student's Tour sur la discipline positive et la lutte contre les VBG ».

En présence des autorités communautaires, scolaires, des parents et des groupements d'enfants de Fana, les élèves mobilisés ont présenté des sketchs, danses, chants et des pancartes avec des messages dénonçant la violence basée sur le genre dans les écoles et demandant leur suppression.

Selon le directeur exécutif du GRADEM, Antoine Akplogan, il s'agit de permettre aux élèves de s'exprimer sur les violences basées sur le genre, de faire état desdites violences dans leurs établissements scolaire et de plaider pour des école exemptes de ces violences. « *Dans la mouvance des festivités du 16 juin, journée de l'enfant africain, nous avons organisé cette activité pour que les élèves puissent adresser des messages aux enseignants, à leurs camarades, au personnel administratif et aux représentants des parents d'élèves afin d'alerter et de faire comprendre clairement à ces derniers leur rôle dans la promotion des mécanismes de protection des droits de l'enfant pour la réduction des actes de violence basés sur le genre* », a-t-il déclaré.

c. Permettre les échanges entre élèves et enseignants

Lutte contre les violences en milieu scolaire : des fruits en abondance (CAMEROUN)

Pour cette troisième année de mise en œuvre du projet REPEPPEN, le CIPCRE Cameroun a organisé une série de fora au sein des établissements scolaires partenaires dans les 3 communes du département du Noun. Ces fora constituent des espaces de dialogue entre enseignants et élèves permettant à ces derniers de s'exprimer librement sur les violences dont ils sont victimes de la part de leurs pairs et du corps enseignant et inversement. L'exercice se solde par la prise de résolutions pérennes pour réduire, voire éradiquer, les violences ayant cours en milieu scolaire.

Elèves réfléchissant aux moyens de pérenniser les initiatives de prévention des violences lors du forum d'échange entre élèves et enseignants au lycée bilingue de Foumbot, © CIPCRE

Parvenue à sa troisième année, l'initiative porte ses fruits. Elle a en effet permis la mise sur pied de mécanismes d'alerte et de dénonciation d'une part et la définition de stratégies de prévention d'autre part. S'agissant des stratégies de prévention, des clubs de paix et des groupes d'étude ont été instaurés et des journées dédiées au partage et à l'entraide ont également été instituées. A ces initiatives s'ajoutent le cas échéant la mise en place de groupes de soutien. L'objectif de cette dernière série de fora fut de travailler à la durabilité des acquis desdits foras en consolidant les mécanismes mis en place et en encourageant les groupes cibles concernés à poursuivre ces initiatives afin qu'elles survivent au projet et s'inscrivent dans le temps.

Elèves réfléchissants aux facons de pérenniser les initiatives de prévention des violences pendant le forum d'échange entre élèves et enseignants au CES de Djdango, © CIPCRE

2. Témoignages

Les témoignages qui suivent ont été collectés par les organisations de mise en œuvre du projet afin de mesurer les effets immédiats ainsi que l'impact à plus long terme engendrés par les activités du projet. Les individus partageant leurs expériences ci-après proviennent de différents groupes cibles du projet afin de donner une vue d'ensemble des personnes et groupements touchés par les activités mises en œuvre, l'objectif ayant été d'agir sur l'ensemble des couches sociales des communautés ciblées par le projet.

Célestine, mère de plusieurs enfants ayant bénéficié de formation MPP (BENIN)

« Je m'appelle Célestine j'ai beaucoup péché contre mes enfants par le passé. Actuellement même quand je vois mon aîné je coule des larmes car à cause de moi il a une cicatrice de brûlure au bras. Je bénie Dieu qui à travers cette formation de REPEPPEN m'a ouvert les yeux. J'espère pouvoir réparer quelques choses. Je remercie beaucoup REPEPPEN qui m'a transformée. Désormais je suis parent positive, maman patiente et bienveillante. Depuis un mois c'est la joie dans ma maison et mes enfants sont étonnés de ma transformation. Vive REPEPPEN , vive ESGB ! »

Témoignage anonyme d'un agent d'un service déconcentré de l'Etat (BENIN)

« Je m'appelle X, je suis responsable d'un service déconcentré de l'Etat. Si le projet REPEPPEN n'existait pas, il aurait fallu l'inventer. Face au problème de la violence éducative, c'est la première fois qu'un projet a su trouver la stratégie, les modules adéquats et les personnes nécessaires pour convaincre et amener à une véritable prise de conscience. Cela fera école dans tous les départements ! C'est une fierté d'avoir pu participer à la formation et nous ne tarderons d'ailleurs pas à solliciter l'équipe de formation pour former davantage d'agents de l'Etat et les OSC. Merci beaucoup à ESGB et à son partenaire KiRA. »

Wawo Takam Guy Martial, enseignant au lycée bilingue de Koutaba (CAMEROUN)

« Je m'appelle Wawo Takam Guy Martial, enseignant et surveillant général au lycée bilingue de Koutaba depuis bientôt une dizaine d'année. Par ailleurs je suis superviseur du pool de compétences du même établissement. En tant qu'enseignant et surveillant, je faisais continuellement face à des actes de violences de la part des élèves lesquels ne savaient communiquer qu'à travers ce moyen. Il faut dire que les encadreurs n'étaient pas en reste. Pour discipliner les apprenants, ils se retrouvaient à employer des actes de violence parfois sans proportion avec les actes à sanctionner. Cette sanction se révélait d'ailleurs inefficace et ne produisait aucun changement chez l'enfant.

Depuis près de trois ans, les initiatives menées par le CIPCRE au sein de cet établissement, que ce soient les fora, les initiatives de pool de compétence et les challenges ont amené beaucoup de changements. Les enfants ont appris à parler en public. Les leaders sont de plus en plus aguerris à la sensibilisation. Ils ont formé d'autres potentiels leaders qui servent de personnes relais dans leurs salles de classe. Les méthodes de sensibilisation sont de plus en plus variées et semblent porter plus que de simples discours devant les élèves. Les couches autrefois marginalisées telles que les filles d'ethnies « Bororo-foulbe », les déplacés internes se sentent aujourd'hui en confiance et vivent en harmonie avec les autres. Les cas d'attouchements et autres violences sexuelles sont stigmatisés et ceux qui s'y adonnent encore reçoivent nos conseils. Nous interpellons les parents lors des réunions sur leur responsabilité et sur la nécessité

d'investir sur leurs enfants sans distinction de sexe. L'initiative porte progressivement des fruits. Il y a un recul observable des mariages précoces et des maltraitances vis-à-vis des jeunes filles. Nous avons déjà convoqué à notre niveau quelques parents à la demande des filles pour les amener à comprendre pourquoi ils doivent abandonner le projet de les marier. Il faut cependant reconnaitre qu'il subsiste encore quelques cas de bagarres sporadiques que nous cherchons à éteindre grâce à la sensibilisation continue

Enfin, l'usage du fouet a été totalement abandonné au sein de l'établissement. La minute de discussion des membres du pool de compétences, institutionnalisé en club CIPCRE /CECIN, permet chaque lundi matin de dévoiler la valeur à observer dans la semaine, de présenter le règlement intérieur de l'établissement, lequel renferme les règles à observer par les élèves ainsi que les sanctions applicables en cas d'inobservation desdites règles. Il y règne progressivement une atmosphère dans lequel nous apprécions de travailler. Nous sommes infiniment reconnaissants.»

Habiba, mère de 5 enfants ayant suivi une formation sur la parentalité positive (CAMEROUN)

« Je suis maman HABIBA. J'ai 5 enfants. J'avais toujours pensé que pour éduquer mes enfants, il fallait utiliser la force et la violence. J'étais connu dans le village pour les cris et le bavardage. Nous avons-nous même grandi comme ça. Mais après avoir suivi une formation sur la parentalité positive, j'ai compris que crier ne sert à rien. Mes enfants ne changeaient pas quand je criais, ils m'ignoraient même souvent. La communication et l'exemple sont les clés d'une éducation réussie. J'ai appris à écouter mes enfants, à les encourager et à fixer des limites claires sans recourir à la violence. Aujourd'hui, ils me respectent davantage et viennent vers moi pour discuter. Il y'a une ambiance à la maison qui me plait. Les autres au village me demandent même si je suis malade car ils ne m'entendent plus crier comme avant. Pourtant je me sens même mieux qu'avant. Je suis contente de contribuer à leur bien-être et je remercie les formateurs pour m'avoir montré d'autre astuces pour éduquer mes enfant ».

Monsieur Assan, père de 7 filles sensibilisé à la parentalité positive (CAMEROUN)

« *Je suis Monsieur ASSAN. J'ai 7 enfants, toutes des filles que j'ai eu avec mes deux femmes. J'étais vraiment en retrait dans l'éducation de nos enfants. Je laissais mes femmes faire et gérer tout à la maison. Je me disais que ce sont des filles donc c'est aux femmes de gérer ça. J'étais vraiment laxiste. Je me disais que je si j'avais un garçon, je devais m'occuper de lui. Mes femmes me reprochaient de ne pas jouer mon rôle de père, de ne pas m'investir dans leur éducation. Elles avaient raison. J'ai mon ami qui était impliqué dans les sensibilisations sur la parentalité positive. On a beaucoup causé sur l'éducation des enfants et sur le fait que les deux parents devaient s'investir sur l'éducation des enfants car chacun a son rôle à jouer. La façon avec laquelle il se comporte avec ses filles m'a beaucoup marqué. Il est très complice avec ses filles lesquelles font tout pour rendre leur père fier. J'ai commencé à faire comme lui et grâce à son aide et ses conseils, les choses ont changé. J'ai décidé de payer même les serviettes hygiéniques pour mes filles. On cause vraiment aujourd'hui. Ce n'est pas toujours facile, mais je fais les efforts d'être à l'écoute et je me charge de les accompagner souvent à l'eau ou au marché pour qu'on échange sur leurs préoccupations ou les problèmes qu'elles rencontrent à l'école ou en communauté. Ce rôle me plait même bien. Je suis appelé papa poule.* **»**

Aicha, 17 ans dont la mère a été sensibilisée à la parentalité positive (CAMEROUN)

« Je suis Aicha. J'ai 17 ans. Avant, je ne pouvais pas parler librement avec mes parents. Je me sentais jugée et incomprise. Ils passaient leur temps à crier sur moi, même pour des petites choses. J'étais celle qu'on accusait lorsque quelque chose ne marchait pas. Je ne parle pas beaucoup donc quand ils faisaient ça je restais tranquille. C'est à l'école que je discutais plus avec mes amis. Mais quand l'heure pour rentrer approchait ça m'énervait. Il y'a une maman de ma mère qui venait causer avec elle très souvent. Je les entendais parfois. Cette dame apprenait ma mère à gérer autrement l'éducation. Je me disais seulement que ça ne sert à rien car ma mère ne peut pas changer. Un jour cette dame a causé avec moi. On a bien causé. Elle m'a posé une série de questions qui concernaient les rapports entre mes parents et moi. À partir de cette période, les choses ont commencé à changer. Mes parents ont appris à m'écouter et à me comprendre. Maintenant, je peux discuter avec eux sans crainte et je sens qu'ils sont vraiment là pour m'aider. Cette nouvelle relation avec mes parents m'a apporté beaucoup de joie et de confiance en moi-même. Je remercie vraiment cette dame pour son engagement et ses conseils pour ma famille. »

Thagondi Begbenam, étudiant au collège St Thomas d'Aquin, Tatale (GHANA)

« Je m'appelle Thagondi Begbenam. Je suis élève au collège St. Thomas d'Aquin à Tatale, également connu sous le nom de RC Junior High School. J'ai l'honneur de m'exprimer en tant que préfet principal et participant au programme d'échange élèves-enseignants de l'Organisation Panafricaine sur le comportement positif et les compétences de vie. Avant de participer à l'atelier, la discipline dans notre école reposait souvent sur des punitions comme le fouet ou le fait de rester agenouillé, et beaucoup d'élèves ne comprenaient pas bien ce que signifiait communiquer avec respect avec les aînés. Mais grâce aux sessions sur la parentalité positive et les compétences de vie, un vrai changement s'est opéré. Nous avons appris à nous exprimer avec respect, surtout lorsque nous parlons aux adultes. Nous avons aussi compris que la discipline peut venir de l'accompagnement, et non de la punition. Depuis le début de l'atelier, l'usage des châtiments corporels a diminué, et nous considérons cela comme un grand progrès. L'atelier a positivement transformé nos attitudes et nos comportements. Désormais, chaque vendredi, nous avons hâte d'accueillir les visiteurs qui viennent nous enseigner et nous inspirer. Ces expériences nous font nous sentir valorisés et motivés à nous améliorer, non seulement à l'école mais aussi dans la vie. Nous sommes reconnaissants pour tout ce que nous avons appris. »

M. Jafaru Mohammed, Directeur du CHRAJ, Gushegu (GHANA)

« En tant que Directeur du CHRAJ à Gushegu, j'ai constaté à quel point il est essentiel d'impliquer les parents dans la démarche vers une éducation non violente. L'une de nos initiatives récentes a consisté à sensibiliser les parents et les personnes en charge des enfants à la psychologie de l'enfant et aux effets à long terme des punitions physiques et émotionnelles. Nous leur avons fourni des outils concrets pour une discipline positive et une parentalité respectueuse. Beaucoup de parents ont été surpris d'apprendre à quel point certaines pratiques peuvent être nocives et se sont montrés désireux de changer. Les résultats sont pour l'instant très encourageants : les familles communiquent mieux et les enfants réagissent positivement. Nous avons bon espoir que cette initiative continuera à favoriser des foyers et des communautés plus sûrs et bienveillants. »

M. Joseph, chef d'établissement au RC Junior High School, Tatale (GHANA)

« J'ai eu un élève, Godwin, en classe de 7e, qui séchait souvent les cours et montrait peu d'intérêt pour l'école. C'était préoccupant, mais au lieu de le punir, j'ai choisi d'engager un dialogue ouvert et patient avec lui. Au fil de nos échanges, j'ai découvert qu'il rêvait de devenir soldat. Ce fut un

véritable déclic. En gardant cet objectif en tête, j'ai travaillé de près avec lui : nous avons fixé des objectifs scolaires et je l'ai encouragé régulièrement. Grâce au soutien du Dr Osuke, qui lui a fourni du matériel pédagogique, Godwin a commencé à prendre ses études au sérieux. Peu à peu, il s'est mis à venir régulièrement à l'école, ses résultats scolaires se sont améliorés et son comportement a tellement changé que même son tuteur en a été étonné. Cette expérience m'a confirmé à quel point l'écoute et l'encouragement peuvent transformer la vie des jeunes. »

Naa (Chef) Haruna Munta, chef traditionnel de la communauté de Gushegu (CHANA)

« En tant que chef traditionnel et gardien de nos valeurs culturelles, j'ai toujours cru que la force d'une communauté réside dans la manière dont nous élevons nos enfants. Participer aux ateliers sur la parentalité positive et l'éducation non violente a été une expérience transformatrice, non seulement pour moi, mais aussi pour les anciens et les parents que je représente. Ces séances m'ont ouvert les yeux sur le pouvoir de la discipline bienveillante, de la communication respectueuse et de la sécurité émotionnelle dans l'éducation des enfants. J'ai été particulièrement touché par la manière dont nos pratiques traditionnelles, telles que le conte, le mentorat communautaire et les rites de passage, ont été respectées et intégrées dans les enseignements. Cela m'a rappelé que nos ancêtres avaient depuis longtemps compris l'importance d'élever les enfants avec sagesse et compassion.
Un scénario marquant s'est produit peu après mon retour de l'atelier. Une grand-mère de notre communauté est venue me voir, préoccupée par le comportement défiant de son petit-fils. Dans le passé, elle aurait pu recourir à une punition physique, mais au lieu de cela, nous nous sommes assis avec elle et nous l'avons guidée à travers une approche traditionnelle combinée avec ce que nous avions appris lors de l'atelier. Elle a choisi d'utiliser la méthode du conte, partageant l'histoire d'une chèvre têtue qui a appris l'humilité grâce à la gentillesse. Le garçon a écouté en silence et, au cours des jours suivants, son comportement a commencé à changer. Il a même demandé qu'on lui raconte l'histoire à nouveau. Ce moment nous a rappelé à tous que la discipline n'a pas besoin de faire mal : elle peut enseigner à travers l'amour. »

MC, enfant en classe de 8ème année (MALI)

« Je m'appelle MC je suis en classe de 8ème année. Dans notre établissement, j'étais toujours en conflit avec mes camarades. Un jour, le maitre a choisi les 5 meilleurs de la classe dont j'ai fait partie. On est venu à Ségou suivre une formation sur 10 compétences de la vie courante et c'est là que j'ai découvert que je n'avais pas du tout la maitrise de moi-même et que je ne savais pas parler efficacement. Aujourd'hui je ne me bagarre plus comme avant avec mes camarades. Et maintenant c'est moi qui leur apprends à ne pas se bagarrer. Je remercie les agents du projet pour cette formation qui a changé positivement mon comportement. »

Fatoumata Diarra, agent de l'académie de la rive droite de Bamako (MALI)

« Avant le renforcement de mes capacités sur la parentalité positive et l'éducation non-violente, la violence était ma façon de faire avec les enfants en famille aussi bien qu'à l'école. Je suis enseignante. Pendant des années, j'ai beaucoup bastonné les enfants comme on m'a bastonnée à l'école à notre temps. Pour moi, comme beaucoup d'autres de mes collègues enseignants, on croyait que c'était le bâton qui pouvait permettre une bonne éducation en place chez l'enfant. Vraiment la formation sur le module de la parentalité positive, m'a beaucoup appris et j'essaye de changer ma façon de faire dans l'éducation des enfants surtout à la maison aujourd'hui, et partout où je passe je cherche à sensibiliser les parents et les enfants eux-mêmes. Au service, après la formation j'ai fait la restitution que tout le monde a apprécié. Maintenant je crois que la violence ne résout rien. Faisons en sorte d'aller avec un sentiment raisonnable positif avec les enfants pour qu'ils puissent se ressaisir, avoir la force, le courage, l'abnégation afin de voir le bout du tunnel. »

Yaya Traoré, MPP – parent moniteur au village de Tiekelenbougou, région de Ségou (MALI)

« Avant les renforcements de capacité sur la parentalité positive, j'avais le comportement d'un parent autoritaire en famille sur les enfants. Quand je leur donnais des cours pendant les vacances c'était avec autorité et le fouet à main. Les enfants étaient traumatisés et avaient très peur de moi. Mais quand j'ai adopté le comportement d'un parent démocrate en abandonnant le fouet, j'ai senti une amélioration dans nos rapports. Les enfants s'expriment désormais sans peur avec moi et apprennent leur leçon aisément et en communauté. Ce projet m'a aidé à donner le meilleur de moi-même car malgré mon engagement pour la communauté, j'avais cette autorité dans ma façon de faire. J'ai dû travailler sur ma personne afin de donner le bon exemple pour que les autres parents puissent comprendre et adhérer aux méthodes de bienveillance. J'avoue qu'au début ce n'était pas facile mais quand on est appelé pour une cause commune, on doit faire preuve de responsabilité. En somme je n'ai rien perdu du tout au contraire j'ai beaucoup gagné, notamment le respect de ma communauté et des villages voisins. Souvent quand je passe, certains parents me parlent de nos émissions radiophoniques et me complimentent de m'être bien exprimé sur les bonnes pratiques de bienveillance. D'autres disent même que c'est grâce à moi qu'ils ont commencé à écouter la radio FOKO. Par dessus tout, je suis content aujourd'hui de constater le changement de comportement au niveau des parents car on assiste de moins en moins au châtiment corporel et aux insultes envers les enfant. Les séances de sensibilisation ont porté leurs fruits. Je ne cesserai de remercier le GRADEM pour ses actions qu'il mène auprès de nous pour notre développement ! ».

Oumar Diakité, Chargé de projet au GRADEM (MALI)

« Moi, chez nous on m'appelle le gâteur des enfants, car je n'ai aucune autorité. Selon ma famille l'enfant doit être éduqué avec de l'autorité mais c'est faux ! Aujourd'hui, en famille je suis la seule personne à qui les enfants se confient peu importe leur besoin. Bien que nous soyons une grande famille mes frères et moi, nos femmes et nos parents vivons tous dans la même cour donc imaginer le nombre d'enfants ! Le soir quand je rentre, chaque enfant se presse de me raconter sa journée, ils me posent des questions sur des choses qu'ils ne comprennent pas pendant nos causeries et je les explique sans crier, sans chicote, juste en communiquant. Je pense que je m'entends bien avec eux parce que j'use de la bienveillance envers eux et cela grâce à la formation reçue au GRADEM »

Alou Touré, imam dans le village de N'djinina, commune de Guégneka, région de Dioïla (MALI)

« Depuis que je suis imam dans ce village, j'ai vu beaucoup de projets intervenir dans notre communauté en faveur des enfants mais ce projet de la parentalité positive m'a personnellement touché car d'habitude le chef de village nous informe juste de la venue d'un tel ou tel projet mais être intervenant même dans le projet, c'est une première. J'ai été formé par le projet et j'ai apporté ma connaissance sur le plan religieux pour l'accompagnement des parents à mieux comprendre la volonté de Dieu dans l'éducation sans violence des enfants. En dehors des prêches à la mosquée je me sens plus utile car à chaque fois qu'il y a des séances de sensibilisation on me sollicite pour intervenir. Je salue l'ONG GRADEM pour l'initiative de ce projet qui n'a fait qu'améliorer la méthode d'éducation des parents de notre communauté, donc un environnement plus propice pour l'enfant pour qu'il grandisse en toute confiance ! »

Moussa Tangara, conseiller pédagogique au Centre d'Animation Pédagogique de Fana, région de Dioïla (autrefois Koulikoro) (MALI)

« Dans le cadre de nos suivis pédagogiques, nous avons constaté une nette amélioration dans la gestion des comportements des élèves par les enseignants. Grâce à la formation reçue sur l'éducation non-violente et la discipline positive, les enseignants ont adopté des approches alternatives à la violence, favorisant le dialogue et l'écoute active. Cette nouvelle posture leur a permis de gagner la confiance des élèves et de mieux les encadrer. Par ailleurs, l'adoption de ces alternatives a eu un impact positif sur l'environnement scolaire : les cours des écoles sont devenues plus propres, avec des plantes bien entretenues par les élèves eux-mêmes. Ces efforts ont significativement contribué à la réduction, voire à l'arrêt des cas d'abandon scolaire dans les écoles touchées par le projet REPEPPEN. Mon souhait est que la collaboration avec le GRADEM perdure et que ce projet puisse s'étendre à d'autres écoles qui n'ont pas eu la chance de bénéficier du projet. »

3. Fiches techniques

Les fiches techniques suivantes sont le fruit de la collaboration entre les 4 OSC du Bénin, du Cameroun, du Ghana et du Mali. Ces fiches s'adressent essentiellement aux acteurs de protection de l'enfance afin de partager avec eux quelques outils de travail ayant démontré leur efficacité dans la promotion de la parentalité positive et d'une éducation non-violente. Elles sont réparties comme suit :

a) Approche de travail avec les parents leaders en communauté
b) Approche de travail dans les membres d'OSC et les agents des SDE pour la promotion de la parentalité positive et une protection accrue des enfants
c) Approche de travail avec les élèves leaders en milieu scolaire
d) Approche de travail avec les leaders religieux et traditionnels en communauté
e) Approche de travail avec les médias

a. Approche de travail avec les parents leaders (moniteurs de parentalité positive)

Thème	Former et accompagner les parents leaders à la promotion de la parentalité positive comme mécanisme communautaire de mobilisation
Utilisateurs de la fiche	- Les parents leaders (moniteurs de la parentalité positive), - Les animateurs endogènes, - L'équipe du projet, - Les OSC, - Les leaders d'opinion (curé, imam, chef de village, chef de quartier…).
Bénéficiaires	- Les enfants, - Les parents/tuteurs, - Les familles, - Les communautés.
Objectifs	- Mettre à la disposition de la communauté des personnes capables d'amener les familles à s'approprier des bonnes pratiques de la parentalité positive pour un meilleur encadrement des enfants. - Amener les membres de la communauté à adhérer au programme de parentalité positive
Lieux de l'action	En communauté
Description du processus à observer	**1ère phase – Identifier les potentiels parents leaders (à former comme moniteurs de la parentalité positive) dans la communauté :** Pour ce faire s'appuyer sur les leaders communautaires : leaders religieux (curé, imam, pasteur), leaders traditionnels (chef de village, chef de quartier…) afin d'identifier dans la communauté des personnes, parents particulièrement leaders, dynamiques, bénévoles et soucieux du changement social dans leur communauté. Dans un second temps rencontrer les parents leaders présélectionnés pour susciter leur adhésion à l'action et s'assurer de leur disponibilité. **2ème phase 2 – Former les personnes identifiées au programme de la parentalité positive et les techniques d'animation :** <u>Contenu de la formation</u> : - Contexte de la violence envers les enfants et la parentalité positive, - Perception de l'enfance, - Rôles et responsabilités des familles et communautés dans la protection de l'enfant, - Développement de l'enfant et pratiques parentales appropriées, - Investir dans le capital humain de l'enfant et de savoir planifier les ressources y relative, - Prendre soin de soi pour mieux prendre soin des autres, - Communication avec les enfants, - Discipline positive, - Accompagner les enfants à affronter les défis de l'adolescence, - Technique d'animation communautaires et utilisation des fiches de capitalisation des actions. **3ème phase – Outiller les parents leaders (formés à la parentalité positive) en matériel de sensibilisation et de visibilité** **4ème phase – Déployer et accompagner les parents leaders devenus moniteurs de parentalité positive :**

	- Amener les parents leaders formés (moniteurs de parentalité positive) à se répartir sur les aires géographiques pour éviter des doublons d'actions ; - Amener les parents devenus moniteurs de parentalité positive à élaborer des plans d'action de sensibilisation/coaching ; - Procéder au coaching des parents devenus moniteurs de parentalité positive. **5ème phase – Planifier les rencontres de suivi-capitalisation et de remise à niveau des parents devenus moniteurs de parentalité positive.**
Supports pédagogiques	- La boite à images, - Le livret de sensibilisation, - Le guide de la parentalité positive, - La charte de protection des enfants par la parentalité positive.
Techniques d'animation	- Lors de la session de formation : brainstorming ; questions-réponses; travaux de groupe; jeux de rôle. NB : des fiches pédagogiques décrivant la technique de chaque module sont disponibles - Pour l'accompagnement des parents devenus moniteurs de parentalité positive : suivi de proximité, coaching pour les causeries dans les familles pilotes, soutien technique pour les animation radiophoniques.
Evaluation	- Evaluer la compréhension des participants sur le thème (par pré-test et post-test), - Suivi des activités à travers des forums d'échange, appels téléphoniques, rencontres périodiques et des fiches de suivi des activités…

Thème	Mise en place d'un bureau de coordination des parents formés à la parentalité positive (moniteurs de parentalité positive) au niveau communal
Utilisateurs de la fiche	- Les Services Déconcentrés de l'Etat, - Les OSC, - Les Agents des Associations/ONG de promotion des droits de l'enfant ou de développement, - Les parents leaders formés à la parentalité positive (moniteurs de parentalité positive).
Bénéficiaires	- Les membres des groupements de femmes, - Les familles, - La communauté.
Objectif	- Favoriser une synergie d'action entre les différents parents leaders formés à la parentalité positive par le partage d'expériences et le brassage des techniques d'actions ; - Susciter la pérennisation des acquis des parents leaders formés à la parentalité positive.
Lieux de l'action	- La place publique, les Centres de Promotion Sociale, et la Mairie.
Description du processus à observer	**Activités préalables** : - Identifier et former des parents leaders (futurs moniteurs de parentalité positive) dans l'ensemble des communes du projet ; - Informer les parents leaders formés des attentes du projet les concernant ; - Répartir les aires géographiques et faciliter le déploiement des parents formés sur le terrain (coaching/ appui matériel tels les outils de sensibilisation). **1ère étape – Organisation de primaires au niveau des arrondissements :** Identifier les parents leaders (formés à la parentalité positive) éligibles : Chaque arrondissement décide d'un représentant capable d'être candidat pour l'élection du bureau. **2ème étape – Désignation des membres du bureau :** Les parents leaders formés (devenus moniteurs de parentalité positive) au niveau de la commune auront à leur tête 3 personnes constituant le bureau. Nous avons ainsi : - Un Président, - Un secrétaire, - Un trésorier. Ces trois personnes sont désignées par leurs pairs (les représentants des arrondissements élus lors des primaires de la 1ère étape ci-dessus). **3ème étape – Mise en place d'un cahier des charges :** Cette étape consiste à dire clairement les attentes vis-à-vis du bureau et à leur fournir des stratégies de fonctionnement. Les membres du bureau élaborent un projet d'action qu'ils expliquent à leurs collègues parents leaders formés à la parentalité positive. **4ème étape – Suivi :** Le bureau s'informe sur les actions menées par chaque parents devenus moniteurs de parentalité positive. Le bureau travaille à insuffler un dynamisme à son équipe de parents devenus moniteurs de parentalité positive pour de grandes victoires.
Supports pédagogiques	- Fiche pédagogique de l'activité, - Liste de présence à la formation, - Livret de sensibilisation portant sur la parentalité positive et l'éducation non-violente,

	- Boite à images, - Charte communautaire de protection de l'enfant.
Techniques d'animations	- Animation participative (brainstorming), - Vote.
Évaluation	- Relevé d'appréciation des participants en préservant leur anonymat, - Suivi des résolutions contenues dans le cahier de charge du bureau, - Suivi des fiches de capitalisation utilisées par les parents devenus moniteurs de parentalité positive.

Thème	Susciter un meilleur engagement des parents (père et mère) à l'esprit de la parentalité positive au sein de leur couple/famille
Utilisateurs de la fiche	- Les parents leaders formés devenus moniteurs de parentalité positive, - Les acteurs de protection de l'enfant, - Les parents et tuteurs en communauté, - Les comités locaux de protection, - Les leaders religieux et traditionnels.
Bénéficiaires	Les enfants dans leurs familles et communautés.
Objectifs	Favoriser l'appropriation des avantages de la parentalité positive par les parents pour une éducation bienveillante des enfants en famille et dans les communautés.
Lieux de l'action	Dans les familles, la place publique, les lieux de de regroupement en communauté, les associations, etc.
Description du processus à observer	**Activités préalables :** - Identifier au sein de la communauté les lieux de sensibilisation (association, dans les familles vulnérables ...) ; - Prendre rendez-vous avec les responsables des associations ou les chefs de famille pour leur présenter le projet et l'objectif de notre rencontre, fixer le jour et le lieu de la sensibilisation ; - Identifier les points à traiter pendant la sensibilisation (les modules de la parentalité positive). **Déroulement de l'activité :** - Mettre en route la session de sensibilisation (présentation de l'équipe et des participants, exercice de brise-glace et présentation du projet) ; - Présenter l'objectif de la sensibilisation ; - Développer les points de la parentalité positive ; - Ouvrir la discussion aux participants pour intégrer leurs préoccupations. <u>Les bonnes pratiques à développer par les familles sensibilisées</u> - Créer un cadre bienveillant de dialogue avec les enfants pour favoriser une communication efficace. - Ajuster son emploi de temps pour une présence en famille, créer parfois un temps de distraction avec les membres de la famille. - Avoir une communication concertée (qui implique tous les membres de la famille), dédier un moment pendant lequel chaque membre de la famille a la possibilité de s'exprimer sur un sujet le concernant avec prise en compte des avis exprimés. - Savoir aborder les sujets de discussion avec les membres de la famille. - Instaurer un programme d'échange sur les thématiques de la parentalité positive par lequel les règles de conduite sont fixées et validées par tous les membres de la famille. - Savoir gérer son stress : en tant que chef de famille, avoir la maitrise de soi, garder son sang-froid face pour mieux se faire écouter et comprendre. - Impliquer les membres de la famille dans les prises de décision.
Supports pédagogiques	- La boite à images, - Le livret de sensibilisation.
Techniques d'animation	- Brainstorming, - Questions-réponses, - Récits de vie et témoignages.

Évaluation	- Evaluer la compréhension du thème par les participants ; - Mesurer le nombre de parents qui connaissent ce qu'est la parentalité positive et essayent de l'appliquer ; - Recueillir des témoignages d'enfants ayant bénéficié d'un encadrement bienveillant et non violent.

Thème	Encourager les familles à s'investir dans le capital humain de l'enfant
Utilisateurs de la fiche	- Les parents leaders (moniteurs de parentalité positive ou autres), - Les acteurs de protection de l'enfant, - Les ONG, - Les travailleurs sociaux.
Bénéficiaires	- Les enfants, - Les parents ou tuteurs, - La communauté.
Objectifs	- Favoriser la prise de conscience chez les parents sur l'importance d'investir dans l'enfant pour son développement harmonieux et équilibré ; - Amener les parents à comprendre que s'investir dans le capital humain de l'enfant intègre divers aspects, certains matériels (santé, nutrition, éducation…), d'autres immatériels (épanouissement psychologique, affection, attention…).
Lieux de l'action	Milieu ouvert, salle de réunion, siège de radio communautaire, en famille, lieux de rencontre des femmes.
Description du processus à observer	**1ère étape – Préparation de la sensibilisation :** - Identifier les familles auxquelles s'adresser ; - Négocier les rendez-vous avec lesdites familles (individuels ou regroupés) ; - Préparer le contenu de l'échange (élaborer une feuille de route). **2ème étape – Réalisation de la sensibilisation :** →Présenter les différents aspects de l'investissement des parents dans le capital humain de l'enfant : - Investir sur la nutrition de l'enfant (une nutrition de qualité comme garant d'une vie future) et ce à divers stades : ➢ Pendant la grossesse, ➢ Apres l'accouchement (en fonction de l'âge de l'enfant). - Investir sur la santé de l'enfant (dont la prévention des maladies) ; - Investir sur l'éducation de l'enfant ; - Planifier les ressources (budget, temps…) pour subvenir aux besoins de l'enfant. **3ème étape – Accompagnement des familles sensibilisées :** - Amener les familles à élaborer un plan de vie avec et pour leurs enfants ; - Accompagner les familles à suivre le plan de vie élaboré.
Supports pédagogiques	- La boite à images, - Le livret sur la parentalité positive.
Techniques d'animation	- Méthodes participatives (toile d'araignée, brainstorming, positionnement dans l'espace et focus groupes) ; - Accompagnement individuel.
Evaluation	- Visites de suivi des familles sensibilisées et accompagnées

b. Approche de travail avec les membres d'OSC et les agents des SDE pour la promotion de la parentalité positive et une protection accrue des enfants

Thème	Processus de mise sur pied d'un réseau d'Organisations de la Société Civile (OSC) de protection des enfants
Utilisateurs de la fiche	- Les travailleurs sociaux, - Les membres des OSC de protection de l'enfant.
Bénéficiaires	- Les enfants victimes, - Les OSC, - La communauté.
Objectifs	- Créer une synergie d'action pour une meilleure protection des enfants ; - Améliorer les connaissances des membres sur la thématique de la non-violence ; - Assurer un accompagnement de qualité aux enfants victimes de violence ; - Mener des actions de plaidoyer auprès des structures étatiques et juridiques pour le renforcement du cadre légal et institutionnel de protection des droits des enfants.
Lieux de l'action	Sièges d'organisations membres du réseau en cours de mise en place.
Description du processus à observer	Le processus de mise sur pied d'un réseau d'OSC se fait en plusieurs phases : **1ère phase – Recenser les OSC de protection des enfants :** Dans les zones d'intervention du projet, recenser les OSC travaillant dans la protection des enfants en se basant sur les fichiers tenus par les représentations des structures étatiques de tutelle des réseaux d'OSC existants. **2ème phase - Élaborer les TdR :** Elaborer les Termes De Référence et les invitations pour convier les OSC à une rencontre en vue de discuter de la nécessité de se mettre en réseau pour une meilleure protection des droits des enfants. **3ème phase – Formation de la coalition :** - Tenir la première rencontre de lancement des activités avec pour objectifs principaux de créer officiellement le réseau, se connaitre (domaine d'intervention de chaque organisation), et d'élaborer un plan d'action, y compris un calendrier de rencontres ; - Rédiger le statut et le règlement intérieur du réseau établi ; - Formaliser l'existence légale de la coalition en l'enregistrant auprès des autorités compétentes **4ème phase – Mise en œuvre du plan d'action de la coalition :** - Tenir des rencontres régulières de fonctionnement du réseau pour un traitement holistique de qualité des cas d'enfants victimes de violences identifiés et présentés au réseau et des échanges d'expériences ; - Initier des activités conjointe de plaidoyer auprès des instances décisionnelles pour l'amélioration des droits des enfants sur le plan local et national ; - Mettre en place un système de consolidation et de capitalisation des données ; - Développement un mécanisme de renforcement continue et mutuel des compétences des membres ;

	- Mettre en place un mécanisme simple de financement des activités conjointes (cotisation des membres ; sollicitation des sponsorings).
Supports pédagogiques	- Les standards d'accompagnement des enfants, - La charte de protection des droits des enfants, - Le cadre légal des droits des enfants.
Techniques d'animation	- Pour les rencontres en salle : brainstorming, travaux en groupe, témoignages, études de cas, jeux de rôle, etc. - Pour l'animation du réseau dans son ensemble : concertations régulières, création de groupes d'échanges WhatsApp et prises de décisions concertées.
Evaluation	- Le nombre d'enfants victimes de violences accompagnés et réhabilités selon les standards ; - Le nombre d'actions de plaidoyer engagés.

Thème	Favoriser l'adoption des bonnes pratiques par les acteurs communaux et départementaux de protection de l'enfant (tiré des cas CCPE et CDPE – Comité Communal de Protection de l'Enfant et Comité Départemental de Protection de l'Enfant au Bénin).
Utilisateurs de la fiche	- Les Organisations de la Société Civile, - Les réseaux de protection des enfants, - Les structures partenaires, - Le Centre de Promotion sociale, - L'équipe de projet.
Bénéficiaires	- Les agents de protection de l'enfant, - La communauté, - Les structures étatiques, - Les parents.
Objectifs principal et spécifiques	- Faciliter l'adoption des bonnes pratiques de protection des enfants par tous les acteurs de la chaine de protection de l'enfant : ✓ Développer les compétences des acteurs sur les bonnes pratiques de la parentalité positive et de protection de l'enfant ; ✓ Outiller les acteurs sur les techniques et méthodes de promotion de ces bonnes pratiques auprès des parents ; ✓ Susciter la mise en place d'un mécanisme communal ou départemental efficace et pérenne de protection des droits de l'enfant.
Lieux de l'action	Dans les mairies, préfectures et/ou bureaux des acteurs de protection de l'enfant
Description du processus à observer	Pour obtenir un impact significatif sur la population il convient de fédérer l'adhésion de tous les acteurs constituant les maillons de la chaine de protection des droits de l'enfant. **Activité préalable** : Présenter le projet aux autorités organisatrices de ces instances d'échanges afin d'obtenir leur aval. **2ème étape – Connaitre le chronogramme :** Travailler en collaboration avec les responsables des centres de promotion sociale, les mairies et les préfectures afin de connaître et d'arrêter avec précision les dates d'organisation des moments d'échange sur le sujet. **3ème étape – Préparer les communications à présenter lors de ces moments d'échanges :** - Tenir compte du public auquel on s'adresse afin d'identifier en conformité avec le projet les thématiques précises et convaincantes à aborder ; - Bien préparer la communication avec clarté et professionnalisme, adaptée au public visé et en usant d'outils de présentation ; - Prévoir la documentation technique. **4e étapes – Tenir les rencontres d'échanges sur thématiques liées à la protection de l'enfant :** - Trouver les mots justes ; - Être concis et perspicace ; - Mettre l'accent sur les leçons apprises ; - Utiliser les techniques d'animation participatives ; - Solliciter le soutien de certains acteurs compétents pour faciliter des aspects de la rencontre.
Supports pédagogiques	- Le cadre légal de protection de l'enfant, - Les verset bibliques et coraniques qui prônent la protection des droits des enfants.

Techniques d'animation	- Brainstorming, - Débats.
Évaluation	- Visites de suivi auprès des acteurs - Rencontres d'évaluation avec les acteurs de protection de l'enfant

Thème	Développement de mécanismes et circuits de référencement fonctionnels et efficaces pour faciliter l'accompagnement des enfants survivants de violence
Utilisateurs de la fiche	- Travailleurs sociaux, - Les membres des OSC, - Les acteurs de protection d'enfants.
Bénéficiaires	- Les enfants victimes, - La communauté.
Objectifs	- Favoriser et faciliter la dénonciation précoce des cas de violences envers les enfants en communauté ; - Susciter une prise en charge holistique et à temps des enfants victimes ; - Faciliter la coordination des actions entre les acteurs de prise en charge.
Lieux de l'action	Zones d'intervention des OSC membre du réseau.
Description du processus à observer	La prise en charge des enfants victimes de violences est souvent très limitée dans nos zones d'intervention à cause de l'ignorance des parents et des leaders de la communauté qui le plus souvent ignorent vers qui s'orienter quand ils font face à ces violences pour permettre aux enfants victimes de bénéficier d'un suivi de qualité. Face à cette situation, il est nécessaire d'élaborer un document guide contenant notamment les adresses des organisations actives dans la protection et le référencement des enfants victimes. **1ère étape – Recueil des informations et conception du document :** →Concevoir un fichier avec les données recueillies pour confectionner un répertoire des structures œuvrant dans la protection des enfants victimes de violence de la zone d'intervention - Identifier les structures (privée, publique, communautaire et OSC) de protection des enfants dans la zone à couvrir, leur rôle et leurs limites ; - Relever les différents contacts et la situation géographique de ces structures ; - Renforcer la collaboration entre les différentes structures identifiées ; - Identifier les structures de prise en charge des enfants victimes et leurs conditions d'accueil (en fonction de la spécificité du cas à prendre en charge et selon le service ou l'organisation) ; - Rappeler aux agents (au niveau de chaque service et organisation) les procédures normales (voies légales) de prise en charges des victimes de violence et mettre à leur disposition les instruments juridiques pour cette prise en charge ; - Contacter un imprimeur pour l'impression d'un document définitif de « circuit de référencement ». **2ème étape – Vulgarisation du document final :** →Le circuit de référencement mis sous la forme d'un document sera distribué aux travailleurs sociaux, aux membres des OSC, aux membres de la communauté qui promeuvent la protection de l'enfant ainsi qu'aux structures privées et publiques de protection des droits des enfants.
Supports pédagogiques	- Annuaires téléphoniques, - Organigramme des structures de l'état, - Liste des membres des réseaux d'OSC de protection des droits des enfants existants, - Fiche de référencement, - Cadre légal de protection.

Techniques d'animation	- Descentes sur le terrain ; - Elaboration d'un document guide de référencement, - Emissions radiophoniques.
Evaluation	- Recensement du nombre de cas référés , - Recensement du nombre de cas ayant bénéficié d'un accompagnement de qualité, - Suivi des résolutions.

Thème	Organiser une journée de plaidoyer auprès des autorités étatiques pour l'intégration de la parentalité positive et de l'éducation non violente dans ses programmes et politiques de protection des droits de l'enfant.
Utilisateurs de la fiche	- La coalition ou réseau d'OSC de protection de l'enfant, - Toute OSC.
Bénéficiaires	- Les enfants, - Leurs familles, - Leurs communautés.
Objectifs	- Favoriser la prise de décision par les autorités sur l'intégration de la parentalité positive et l'éducation non violente dans leurs programmes et actions ; - Susciter la prise en compte du programme parentalité positive et éducation non-violente dans les planifications budgétaires de l'Etat.
Lieux de l'action	Aux niveaux communal (au siège d'une des OSC d'abord, puis auprès de l'autorité communale), départemental, régional et national.
Description du processus à observer	**1ère étape – Activités préparatoires de la journée de plaidoyer :** - Identifier les organisations sensibles aux questions de la parentalité positive et de l'éducation non violente ; - Prendre contact avec lesdites organisations ; - Faire une réunion avec les organisations identifiées pour informer sur le plaidoyer et son objectif et d'ores et déjà poser le diagnostic du problème dans ses détails les plus précis ; - Identifier le thème du plaidoyer et les résultats attendus sur la base du diagnostic posé ; - Préparer les messages du plaidoyer (argumentaire solide) qui doivent être claires, concis et précis, les messages devant être basés sur les faits et les chiffres clés issus du diagnostic ; - Etablir un programme pour la journée de plaidoyer ; - Identifier les cibles (qui influencent la prise de décision) du plaidoyer ; - Elaborer les outils du plaidoyer ; - Choisir le lieu et la date de plaidoyer ; - Définir le rôle de chaque organisation dans la réalisation du plaidoyer ; - Mobiliser les ressources (comment obtenir les moyens humains, matériels, techniques et financiers) ; - Adresser des invitations aux autorités cibles. **2ème étape – Tenir la journée de plaidoyer :** - Relater le problème qui fait l'objet du plaidoyer auprès des autorités ; - illustrer les problèmes posés par des animations diverses (danse, sketch, poésie, slam, etc…) préparées par les organisations ; - Présenter clairement les doléances et propositions aux autorités ; - Permettre aux autorités cibles de s'exprimer sur les problématiques posées ; - Arrêter les résolutions et recommandations résultant des débats ; - S'entendre sur le mécanisme de suivi des résolutions avec si possible un chronogramme et un partage des responsabilités.
Supports pédagogiques	- Kakemonos, - Cadre légal, - Document de plaidoyer.
Techniques d'animation	- Pour les rencontres avec les membres du réseau d'OSC : brainstorming, travaux de groupes, présentations. - Pour la journée de plaidoyer : rencontres formelles et informelles pour mobiliser les autorités, exposés, animations diverses et brainstorming.

Évaluation	- Mise en place d'un comité de suivi incluant des membres du réseau d'OSC, - Suivi des décisions prises par les autorités cibles suite aux activités de plaidoyer (les objectifs du plaidoyer ont-ils été atteints ?).

c. Approche de travail avec les élèves leaders en milieu scolaire

Thème	Sensibiliser les élèves dans les écoles
Utilisateurs de la fiche	- Elèves leaders formés, - Enseignants formés, - Les Organisations de la Société Civile, - Les réseaux de protection des enfants, - Les structures partenaires, - Les responsables d'établissement, - Les Centres de Promotion sociale, - L'équipe de projet.
Bénéficiaires	Communauté éducative
Objectif	Favoriser un changement de comportement durable par les élèves en renforçant leurs compétences de vie pour une éducation non violente.
Lieux de l'action	Les écoles
Description du processus à observer	Afin d'atteindre un grand nombre d'élèves, il est important de négocier avec les administrations scolaires pour avoir l'autorisation d'intervention. **Activités préalables :** - Identifier les établissements scolaires ; - Présenter le projet et sa pertinence aux responsables d'établissements ; - Planifier l'évènement de sensibilisation avec les responsables d'établissements (cibler des horaires appropriées). **1ère étape – Préparation des sessions de sensibilisation au sein des établissements :** S'inspirer des besoins et difficultés de l'établissement pour avoir un sujet pertinent. Préparer dans un style facile à comprendre avec une bonne méthode pour une présentation limitée dans le temps. **2ème étape – Présentation de la communication :** - Trouver les mots justes ; - Être concis et perspicace ; - S'adapter à un public d'enfants ; - Mettre l'accent sur les leçons apprises ; - Prévoir si possible un temps d'échanges.
Supports pédagogiques	- Fiche de communication, - Livret de sensibilisation portant sur la parentalité positive et une éducation non-violente, - Fiche pédagogique de l'activité.
Techniques d'animation	- Exposés, - Techniques pédagogiques adaptées aux enfants.
Évaluation	- Nombre de cas de violence dénoncés, - Suivi des résolutions, - Relevé d'appréciation des enseignants et de l'administration, - Témoignages.

Thème	Favoriser le respect du règlement intérieur au sein des établissements scolaires
Utilisateurs de la fiche	- Les comités locaux de protection, - Les ONG, - Les enseignants, - Les autorités scolaires, - Les associations éducatives.
Bénéficiaires	- Les élèves des établissements scolaires ; - Les enfants et leurs parents dans la communauté.
Objectif	Promouvoir la discipline positive en milieu scolaire.
Lieux de l'action	Ecoles et réunions d'enseignants.
Description du processus	**1ère étape – Activités préalables à la promotion du respect du règlement intérieur :** - L'utilisateur de la fiche se procure une copie du règlement intérieur ; - Prendre connaissance du contenu du règlement intérieur (s'assurer que la discipline positive y figure) ; - Au besoin approcher le directeur d'établissement pour une meilleure compréhension des points non compris dans le règlement intérieur ; - Opérer un état des lieux : s'enquérir de l'état de mise en œuvre du règlement intérieur (le règlement intérieur est-il connu ? suffisamment diffusé ? effectivement respecté ?). **2ème étape – Promouvoir activement le respect du règlement intérieur :** - Engager une discussion dans la communauté éducative (échanges entre enfants, échange entre enseignants et échanges mixtes) sur le règlement intérieur ; - S'assurer de l'affichage d'une copie dudit règlement dans chaque salle de classe ; - Rappeler périodiquement le contenu dudit règlement aux enseignants, aux élèves pour l'obtention de son strict respect.
Supports pédagogiques	Copies du règlement intérieur et boites à images.
Techniques d'animation	Méthode participative incluant des questions/réponses
Évaluation	- Recueillir le niveau de compréhension du règlement intérieur par les membres de la communauté éducative (sondages périodiques); - Suivre l'application du contenu du règlement intérieur (visites de suivi).

Thème	Mettre en place et accompagner les pools de compétences de vie courante comme mécanisme de développement des réflexes d'autoprotection des enfants
Utilisateurs de la fiche	- Les élèves membres de pool de compétences de vie courante, - Les enseignants, - Les travailleurs sociaux.
Bénéficiaires	- Les élèves, - Les enfants ou groupes d'enfants (en communauté et dans les établissements scolaires).
Objectifs	- Amener les enfants à se familiariser avec les compétences de vie courante pour faire face aux violences et aux défis quotidiens ; - Impulser la prise de conscience sur l'importance du développement des compétences de vie courante pour s'auto protéger contre diverses formes de violences ; - Inciter les enfants à utiliser ces compétences de vie courante afin de pouvoir identifier des situations/comportements à risque et s'engager comme acteurs de promotion des comportements positifs en milieu scolaire.
Lieux de l'action	Au sein des établissements scolaires pilotes du projet.
Description du processus	**Activités préalables :** - Solliciter auprès des responsables des services déconcentrés de l'état l'autorisation d'intervenir dans les établissements scolaires ; - Rencontrer les responsables des établissements pour leur faire part du projet et obtenir leur adhésion ; - Faire sélectionner par les responsables d'établissement les élèves modèles/leaders qui seront formés sur le développement des compétences de vie courante ; - Programmer une formation avec ces élèves leaders en élaborant dans un premier temps les TdR et les contenus techniques de la formation (s'appuyer sur les fiches pédagogiques élaborés à cet effet). **1ère étape – Formation des élèves identifiés :** - Accueil et exercices brise-glace ; - Faire un état des lieux sur les violences en milieu scolaire (définition, typologie, causes et conséquences) ; - Exposer ce que sont les compétences de vie courante définition des différentes compétences - L'OMS dans sa classification en identifie dix à savoir : ✓ Savoir résoudre ses problèmes ; ✓ Savoir prendre une décision face à un problème ; ✓ Avoir une pensée créative ; ✓ Avoir une pensée critique ; ✓ Savoir communiquer efficacement ; ✓ Être habile dans les relations interpersonnelles ; ✓ Avoir conscience de soi ; ✓ Avoir de l'empathie pour les autres ; ✓ Savoir gérer son stress ; ✓ Savoir gérer ses émotions. - Mettre en avant des cas pratique/historiettes qui vont permettre aux élèves de mettre en pratique une ou plusieurs compétences de vie courante pour pouvoir trouver une solution à une situation donnée ;

	- Amener les élèves à élaborer un plan de sensibilisation au sein de leur établissement d'appartenance sous la supervision d'un encadreur ; - Mettre à la disposition des pools une fiche de suivi de leurs activités à mener. **2ème étape – Accompagnement des pools de compétences pour la réalisation de leurs initiatives :** - Mettre à la disposition des pools de compétences la documentation utile et nécessaire ; - Prévoir des moments de coaching des pools de compétences pour leurs premières initiatives ; - Demander à chaque élève leader membre des pools de compétences d'identifier entre 10 et 15 de ses camarades qu'il coachera sur une période bien déterminée ; - Identifier dans chaque établissement un ou deux enseignants pour encadrer l'action des pools de compétences ; - Elaborer des fiches de suivi à la disposition des élèves leaders formés membre des pools de compétences ; - Réaliser des visites de suivi régulières au sein des établissements.
Supports pédagogiques	- Fiches pédagogiques d'animation, - Livret de promotion des compétences de vie courante.
Techniques d'animation	- Sensibilisation, - Causerie éducative, - Brainstorming.
Evaluation	- Réduction considérable des violences en milieu scolaire, - Augmentation du nombre d'enfants qui dénoncent les cas de violences et qui parviennent à éviter les situations/comportements à risque ; - Fiche de suivi des sensibilisations des pools.

Thème	Les challenge students' tours comme mécanisme de promotion des droits des enfants
Utilisateurs de la fiche	- Les travailleurs sociaux, - Les OSC, - Les responsables d'établissements scolaires.
Bénéficiaires	Les élèves
Objectifs	- Susciter à travers des activités ludiques et compétitives la mise en application des compétences de vie courante par les enfants ; - Donner aux enfants un espace d'expression propice ; - Evaluer les capacités des enfants à développer les compétences de vie d'auto-protection contre les violences.
Lieux de l'action	Etablissements scolaires.
Description du processus	Le challenge students' tour est une compétition portant sur le thème des droits des enfants organisée entre les élèves d'un même établissement (ou entre les élèves de différents établissements) sur plusieurs modules notamment des matchs d'incollables, des débats, des concours de dessin ou de danse, d'animation ou des meilleurs fan-clubs. Afin de susciter l'émulsion les meilleurs des différents modules reçoivent un prix. **Activités préalables :** - Former les élèves sur les violences envers les enfants et les compétences de vie courante afin de s'en protéger ; - Elaborer les TdR et le contenu de l'activité des challenge students' tours (fiche pédagogique) ; - Solliciter du/des responsables d'établissement une mobilisation des élèves afin de participer à l'activité ; - Solliciter une déclaration de manifestation publique auprès des autorités compétentes si l'activité doit se faire hors d'un établissement scolaire ; - Préparer l'évènement au plan logistique (sonorisation, rafraichissement et différents prix) ; - Préparer les fiches techniques pour chaque jeu ou activité du challenge students' tour. **Déroulement des challenge students' tours :** - Commencer par une activité de « mise à bouche » et de contextualisation qui va susciter l'intérêt des élèves (ciné-débat/ causerie éducative) ; - Constituer séance tenante un jury ; - Si les participants font partie d'un même établissement répartissez-les en groupes (A, B, C ou d'un nom de leur choix) ; - Après chaque module trouver un moment pour revenir sur ce qu'il faut retenir (les bonnes attitudes et bonnes pratiques) ; - Tout au long de l'activité encourager les valeurs suivantes : le travail ensemble, la discipline, la créativité, la promptitude, l'improvisation et le fair-play.
Supports pédagogiques	- Fiche pédagogique de l'activité, - Questionnaires pour les matchs d'incollables, - Vidéo sur les violences envers les enfants.
Techniques d'animation	- Animation culturelle, - Impresario, - Exposé-débat, - Questions/réponses.

Evaluation	Relever l'appréciation des enfants par rapport au déroulement de l'activités.

Thème	Les foras d'échange élèves-enseignants comme mécanisme de résolution des conflits en milieu scolaire et par ricochet de réduction des violences
Utilisateurs de la fiche	- Les enseignants, - Les travailleurs sociaux, - Les élèves.
Bénéficiaire	La communauté éducative (enseignants, élèves et autres).
Objectifs	- Instaurer un climat scolaire sain et sécuritaire ; - Amener les enseignants et les élèves à développer des bonnes pratiques pour faire face aux violences en milieu scolaire ; - Inciter à la création d'un cadre de dialogue entre enseignants et élèves.
Lieux de l'action	A l'école
Description du processus	**Activités préalables :** - Identifier les établissements scolaires pilotes ou l'intervention est nécessaire (cette identification s'appuie sur le niveau de violence) ; - Demander l'autorisation d'intervention dans les établissements scolaires aux autorités ; - Rencontrer les responsables des établissements pour leur faire part du projet et obtenir leur adhésion ; - Organiser un échange avec les responsables d'établissement pour identifier au préalable les enseignants et les élèves qui participeront au forum ; - Préparer les TdR et le contenu pédagogique de la rencontre. **Déroulement du forum d'échange :** - Créer un climat de confiance prêtant au dialogue entre les parties (exercices brise-glace) ; - Amener les élèves et les enseignants séparément à faire un état des lieux sur les violences en milieu scolaire (définition, typologie, causes et conséquences), puis procéder à un croisement des résultats et en débattre - Amener les enseignants et les élèves séparément à identifier les bonnes pratiques à développer au sein de l'établissement pour réduire, voire éradiquer ces violences, puis croiser les résultats et en débattre ; - Arrêter conjointement une liste des bonnes pratiques à mettre en œuvre au sein de l'établissement ; - Elaborer un plan de diffusion des bonnes pratiques au sein de l'établissement.
Outils pédagogiques	- La fiche technique/pédagogique, - Un guide d'animation.
Techniques d'animation	Brainstorming, causerie, travaux de groupe
Evaluation	- Suivi des résolutions prises ; - Recensement des cas de violence ; - Sondage par micro-trottoir.

d. Approche de travail avec les leaders religieux et traditionnels en communauté

Thème	Comment organiser un atelier de plaidoyer auprès des leaders traditionnels et religieux pour leur adhésion aux thématiques de parentalité positive et d'éducation non-violente
Utilisateurs de la fiche	- Les travailleurs sociaux, - Les OSC.
Bénéficiaires	- Les travailleurs sociaux, - Les enfants, - Les familles, - Les communautés.
Objectifs	- Obtenir l'adhésion et l'implication des leaders traditionnels et religieux dans la mise en œuvre des projets de protection des enfants ; - Amener les leaders traditionnels et religieux à développer les mécanismes endogènes de protection des droits des enfants ; - Trouver une conciliation entre le cadre légal de protection de l'enfant et les préceptes culturels et religieux afin de mettre fin aux stéréotypes et mauvaises pratiques qui favorisent les violences envers les enfants ; - Promouvoir la parentalité positive à grande échelle.
Lieux de l'action	- Les mairies/sous-préfectures, - Les chefferies, - Les lieux de culte.
Description du processus à observer	Les leaders traditionnels et religieux ont la charge d'encadrer coutumièrement, spirituellement et légalement les populations dont ils ont la charge de ce fait ils ont la possibilité d'éclairer la communauté sur les questions de violences faites aux enfants et de les interdire. Par leur prise de parole et le développement de mécanismes communautaires de protection (tels les chartes communautaires, les comités de vigilance et les relais locaux…), les leaders traditionnels et religieux ont le pouvoir d'influencer les populations et de les faire changer de comportement. **Activités préalables** : - Faire une enquête (ou exploiter les résultats d'une enquête préalable) pour obtenir un état des lieux sur la situation des droits de l'enfant dans la zone d'intervention et sur l'éventuel engagement des leaders traditionnels et religieux pour la cause ; - S'appuyer sur l'état des lieux pour élaborer les TdR ; - Elaborer un argumentaire sur les bénéfices de la parentalité positive et de la non-violence adapté au contexte d'intervention ; - S'appuyer sur l'argumentaire pour concevoir les messages à passer lors de l'atelier de plaidoyer ; - Rencontrer les Maires/Sous-préfets pour obtenir d'eux la liste des contacts des différents chefs de villages de la zone d'intervention et solliciter une mise en contact avec ces derniers ; - Solliciter le soutien des leaders traditionnels et religieux déjà acquis à la cause pour convaincre les nouveaux leaders / les plus conservateurs à participer à la rencontre ; - Constituer le dossier de plaidoyer (dépliant du projet, rapport d'expériences dans le domaine, état des lieux, TdR de l'atelier, gadgets…) ;

	- S'informer sur la disponibilité des leaders traditionnels et religieux à convaincre pour mieux fixer la date de l'atelier de plaidoyer à leur endroit. **1ère étape – Rencontres individuelles avec chaque leader religieux/traditionnel :** - Pour aller à la rencontre, s'assurer de respecter les coutumes locales notamment le style vestimentaire (prévoir par exemple le port d'un voile pour les femmes si l'on intervient dans une zone à forte coloration musulmane), les gestes (salutation, le retrait des chaussures à la mosquée…) le ton et les paroles. Prévoir un traducteur le cas échéant. Il s'agit de favoriser le contact ; - Commencer le dialogue toujours par se présenter ainsi que l'organisation à laquelle on appartient et informer l'interlocuteur de la façon dont on a obtenu son contact ; - Utiliser les bonnes astuces de négociation : le respect des règles de la bienséance, rester poli, courtois, flatter l'égo de la personne en face, être clair précis et concis; - Présenter de manière rapide l'état des lieux des violences envers les enfants et du potentiel que le leader traditionnel et religieux détient pour agir contre ces violences et inverser la tendance ; - Insister sur l'intérêt que ce leader et sa communauté auront à ce que les conditions de vie des enfants s'améliorent ; - Présenter le projet, notamment les activités liées à son action, et susciter son intervention (désignation des personnes relais, planification des activités, mobilisation communautaire…) afin qu'il se sente comme responsable ou porteur de projet dans sa communauté ; - Noter les points sur lesquels le leader a apporté son accord et ceux sur lesquels il a été réticent (et s'il y a lieu trouver des mesures de contournement) ; - Lui parler de l'atelier, de ses objectifs et de l'intérêt pour lui d'y participer. lui remettre son invitation et solliciter sa présence ; - Demander à obtenir son contact pour le suivi de l'invitation. **2ème étape – Tenue de l'atelier de plaidoyer à destination des leaders traditionnels et religieux :** - Impliquer un ou plusieurs leaders traditionnels et religieux comme personnes ressources avec des thèmes à développer et à exposer ; - Prévoir des exercices au cours de l'atelier de plaidoyer qui vont permettre aux leaders traditionnels et religieux de partager leurs différentes expériences ; - Prodiguer des conseils sur la parentalité positive à travers chants, contes, témoignages, etc. - Apres la présentation de l'état de lieux et du cadre légal, amener les leaders traditionnels et religieux à évoquer les difficultés qu'ils rencontrent dans l'application du cadre légal et les pistes de solution qu'ils entrevoient ; - Amener les leaders traditionnels et religieux à chercher dans les fondements religieux et culturels les bonnes pratiques de promotion des droits des enfants et des stratégies pour leur diffusion ; - Amener ces mêmes leaders traditionnels et religieux à développer un plan d'action des résolutions arrêtées et à en faire le suivi.
Supports pédagogiques	- Fiche synthétique du projet dans lequel s'inscrit l'atelier de plaidoyer, - TdR de l'atelier de plaidoyer, - Argumentaire sur la parentalité positive et l'éducation non-violente, - Documents techniques produits (: contenus de la formation, boite à images, bande dessinée, livret de sensibilisation, cadre légal régissant la protection de l'enfance dans le pays concerné)

	- Rapports d'activités de l'organisation pour informer les leaders traditionnels et religieux.
Techniques d'animation	- Brainstorming, - Cas pratiques, récits et témoignages - Débats, exposés et échanges, - Travaux de groupe, - Coaching/tutorat.
Evaluation	- Fiches de capitalisation, - Suivi des résolutions, initiatives des leaders et plans d'actions arrêtés.

Thème	Les chartes communautaires de promotion de la parentalité positive comme outils de changement social
Utilisateurs de la fiche	- Les travailleurs sociaux, - Les parents, - Les leaders communautaires (traditionnels, religieux, associatifs, administratifs…).
Bénéficiaires	- Les enfants, - Les familles, - Les communautés.
Objectifs	- Susciter un changement de comportement positif à travers l'adoption d'un dispositif participatif et endogène pour une meilleure compréhension et adhésion par les communautés aux thèmes de parentalité positive et d'éducation non-violente. - Valoriser les préceptes religieux et culturels qui promeuvent la parentalité positive, la protection des enfants et la non-violence.
Lieux de l'action	Dans les communes, les villages, les quartiers et les lieux de culte.
Description du processus à observer	Les leaders communautaires sont pour leurs populations des exemples à suivre et font office de guide moral/spirituel. Ils ont la charge d'encadrer coutumièrement, spirituellement et légalement les populations et ont ainsi la possibilité de les éclairer sur les bonnes pratiques de parentalité positive et d'interdire les violences faites aux enfants. De ce fait ils ont le pouvoir d'influencer les membres des communautés et d'initier un changement de comportement. Les chartes communautaires de promotion de la parentalité positive sont un exemple de mécanisme que les leaders communautaires développent pour susciter et faire perdurer les changements au sein des familles. **Activités préalables :** - Rencontrer les leaders communautaires pour leur faire part du projet et obtenir leur adhésion ; - Mettre à leur disposition des informations en rapport à la parentalité positive ; **1ère étape – Atelier de plaidoyer à destination des leaders communautaires :** Il s'agit de l'occasion de les sensibiliser d'abord sur les bases du problème en mentionnant : ✓ L'état des lieux des violences (définition, typologie, causes et conséquences) – prévoir des historiettes ou exercices pour une meilleure compréhension ; ✓ Le cadre légal de protection des enfants contre les violences ; ✓ La réflexion sur les préceptes religieux et pratiques culturelles qui promeuvent la parentalité positive et l'éducation non violente ; ✓ Le rôle des leaders dans la création d'un environnement communautaire protecteur des enfants. **2ème étape – Atelier d'élaboration de la charte communautaire :** - Amener les leaders communautaires à comprendre l'importance de la charte communautaire de promotion de la parentalité positive comme outil de changement social durable ; - Amener les leaders communautaires à adhérer à la nécessité de l'adoption d'une charte communautaire de protection des enfants par la parentalité positive ; - Envisager la possibilité à inclure la participation des enfants ;

	- Mettre en place un groupe technique de travail pour la poursuite du processus d'élaboration de la charte communautaire de protection des enfants par la parentalité positive. **3ème étape – Validation et impression de la charte communautaire :** - Tenir une rencontre de validation de la version finalisée de la charte par le groupe technique de travail ; - Faire un montage graphique de la charte (avec quelques images illustratives au besoin) pour l'imprimer sous forme d'affiche ; - Imprimer la charte. **4ème étape – Vulgarisation de la charte communautaire :** - Vulgariser la charte validée par les leaders afin de toucher un maximum de personnes (présentation officielle dans leurs communautés, affichage de ladite charte dans les lieux publics, présentation dans les divers canaux de communication notamment les radio, télévision, presse écrite, réseaux sociaux et blogs) ; - S'appuyer sur les radios communautaires pour davantage booster la parentalité positive par des programmes radio qui éduque la masse sur ce que dit la religion et la culture locale en faveur de la protection des droits des enfants.
Supports pédagogiques	- Fiche sur le cadre légal de protection des enfants, - Guide de la parentalité positive, - Textes religieux.
Techniques d'animation	- Sensibilisation de masse, porte à porte, et focus group de discussion, - Affiches, - Causerie éducative, - Dialogue/entretien.
Evaluation	- Suivi pour confirmer l'implication effective des leaders communautaires dans le processus ; - Sondages mesurant l'acceptation de la charte par les communautés.

e. Approche de travail avec les médias

Thème	**L'utilisation des radios communautaires comme outil de promotion de la parentalité positive et de l'éducation non violente**
Utilisateurs de la fiche	- Les travailleurs sociaux, - Les membres des comités locaux de protection des droits de l'enfant, - Les membres d'ONG, - Les animateurs radio.
Bénéficiaires	Les membres des communautés (enfants, parents et enseignants).
Objectif général	Susciter l'appropriation par les familles et les communautés des bonnes pratiques de la parentalité positive et de l'éducation non violente pour un encadrement bienveillant des enfants (création d'un cadre d'éducation sain et respectueux des droits des enfants).
Objectifs spécifiques	- Conscientiser les parents et les enseignants sur les conséquences des châtiments corporels sur le développement physique et psychologique de l'enfant ; - Insister sur le respect du cadre légal de protection des enfants ; - Présenter les différents types de parentalité, leur avantages et inconvénients et proposer le style de parentalité qui correspond le mieux à la parentalité positive ; - Familiariser les parents avec les astuces de discipline positive.
Lieux de l'action	Dans les radios locales les plus écoutées
Description du processus à observer	**Activités préalables :** - Définir les thèmes de la parentalité positive qui vont meubler les émissions radio ; - Élaborer, avec l'aide des professionnels de médias, un protocole radiophonique sur le(s) thème(s) à diffuser (conducteur d'émission) ; - Identifier les radio de proximité les plus écoutés et qui diffusent également en langue locale et prendre contact avec le(s) responsable(s); - Négocier avec les responsables la possibilité de diffuser les émissions à concevoir et voir avec eux les plages horaires de grande écoute pouvant être utilisées à cet effet ; - Inviter ces médias à prendre par à l'atelier de sensibilisation ; - Préparer la logistique de l'atelier. **1ère étape – Phase de sensibilisation des parties prenantes sur le contenu des émissions radio :** - Présenter le programme aux participant(e)s qui sont les amimateurs.trices radio ; - Sensibiliser les animateurs.trices radio et les journalistes sur les différents thèmes retenus en lien avec la parentalité positive ; - Présenter le fil conducteur de l'émission élaborée et susciter un débat pour le compléter et l'enrichir ; - Simuler une émission radio sur un thème à titre pédagogique ; - Partir d'un cas d'espèce qui présente un problème en rapport avec les droits de l'enfant et la parentalité positive. **2ème étape – Phase de réalisation et de diffusion des émissions :** - Formaliser et signer un contrat de diffusion et définir des fréquences de diffusion et de rediffusion du programme ;

	- Insuffler une collaboration entre les médias et les personnes ressources de la thématique dans la communauté (notamment les moniteurs de la parentalité positive, leaders communautaires et les travailleurs sociaux) ; - Identifier les parties prenantes pour la réalisation des émissions radio (parents, enfants, leaders religieux ou traditionnels) ; - Réaliser si nécessaire l'émission radio à l'avance et la diffuser ensuite à plusieurs reprises. Également possible de réaliser l'émission en direct pour donner la possibilité aux auditeurs d'intervenir par téléphone pour faire part de leurs questions et préoccupations.
Supports pédagogiques	La documentation en lien avec le thème (guide sur la parentalité positive, textes de lois sur la protection des droits de l'enfant comme le CDE, guide radio « *être parent autrement* ».
Techniques d'animation	Le coaching des présentateurs radio, les simulations des séances de diffusion, l'animation radiophonique.
Evaluation (voir outil en annexe)	- Suivi auprès des médias (chiffre d'audience de l'émission, nombre d'appels pendant l'émission manifestant l'intérêt des auditeurs, et nombre d'appels de dénonciation après l'émission manifestant la mise en pratique du contenu). - Possible d'organiser des micro-trottoir pour recueillir les avis des uns et des autres sur l'émission et pour vérifier si un changement de comportement est à observer ; - Eventuelle sollicitation d'autres médias pour la diffusion de ce type d'émission.

C. Conclusions

Le projet « Renforcement de l'Environnement Protecteur de l'Enfant par la Parentalité Positive et l'Education à la Non-violence (REPEPPEN) » au Bénin, au Cameroun, au Ghana et au Mali a démontré que par une approche contextuellement adaptée, collaborative et inclusive, il est possible de créer des dynamiques positives propices au développement harmonieux de l'enfant au sein des communautés et des établissements scolaires.

Les bonnes pratiques documentées dans ce rapport illustrent non seulement les succès obtenus, mais aussi les leçons apprises et les défis rencontrés tout au long de la mise en œuvre du projet.

L'analyse des différentes activités et interventions a montré que l'engagement d'autant d'acteurs locaux que possible, la formation continue d'une partie d'entre eux et la sensibilisation communautaire à de multiples niveaux sont des éléments clés pour renforcer la protection de l'enfant et son droit à grandir sans violence.

Les témoignages recueillis et les résultats observés attestent de l'impact tangible de ces initiatives sur la nette diminution des actes de violence, la réduction des tensions dans les familles et à l'école et l'amélioration des relations entre enfants et entre ces derniers et leurs enseignants et/ou parents. Il est essentiel de continuer à capitaliser sur ces acquis en intégrant les recommandations formulées et en adaptant les stratégies aux contextes locaux spécifiques.

La pérennité des résultats dépendra largement de notre capacité à maintenir et à renforcer les liens de collaboration entre les parties prenantes, à continuer de promouvoir des pratiques de parentalité positive et de non-violence et à encourager une participation active de tous les membres de la communauté dans cette entreprise.

Prise de parole d'une élève du lycée technique de Baigom à Foumbot lors d'un challenge students' tour afin d'expliquer les raisons pour lesquelles elle se positionne contre l'usage du châtiment corporel à l'école, © CIPCRE

Annexes – Outils pratiques

En sus des fiches techniques précédemment présentées, les auteurs de ce manuel ont souhaité partager des outils pratiques permettant de mettre en œuvre les méthodes et stratégies de protection des droits de l'enfant développées plus avant.

OUTIL DE SUIVI DES EMISSIONS RADIOPHONIQUES

Nom de la radio :

Période de diffusion :

Type d'émission	Date et heure de diffusion	Thématiques abordées	Chiffre d'audience de l'émission	Nombre d'appels pendant l'émission	Nombre d'appels de dénonciation de violence post émission
Emission directe					
Emission rediffusée					
Emission mise en boite					
Reportage					

Cet outil pratique permet de mettre en œuvre l'évaluation mentionnée dans la fiche technique relative à l'utilisation des radios communautaires comme outil de promotion de la parentalité positive et de l'éducation non violente. Il s'agit par ce biais de mesurer l'impact des sensibilisations par l'intermédiaire des émissions radiophoniques.

MODELE DE COMPTE-RENDU DES REUNIONS

Compte rendu de la réunion du __ /__/____

Motif de la réunion	
Type de réunion	
Présent.e(s) : Excusé.e(s) : Absent.e(s) :	
Heure de début	
Durée	

Ordre du jour

1. …
2. …

Informations échangées

- Info 1
- Info 2
- …

Remarques / Questions

- Remarque 1
- Remarque 2
- Question 1
- …

Décisions

- ⇨ Décision 1
- ⇨ Décision 2
- ⇨ …

Recommandations

- ⇨ Recommandation 1
- ⇨ Recommandation 2
- ⇨ …

Plan d'action

Description	Responsable	Délai	Livrable	Validé par

Date de la prochaine réunion :